

## Obtenir le diplôme d'ingénieur.e en formation continue sous contrat de professionnalisation

### Pour les salarié.e.s ou demandeur.e.s d'emploi

Titulaires d'un **bac +2(BTS, DUT, DPCT du Cnam ou équivalent)**  
Justifiant d'une **expérience professionnelle de 3 ans** minimum.  
Formations accessibles en **formation continue**

### Spécialités proposées

#### Automatique et robotique

Picardie

#### Bâtiments et travaux publics

Picardie

#### Génie électrique

Picardie

#### Génie industriel

Lorraine  
Poitou-Charentes

#### Génie nucléaire

Paris

#### Gestion des risques

Picardie

#### Informatique

Alsace  
Paris  
Picardie



### En savoir + sur le contrat de professionnalisation

➡ Site du ministère du travail

### Le saviez-vous ?

L'**Institut de Technologie** du Cnam peut vous permettre d'obtenir un diplôme de niveau bac+2 scientifique ou technique, <http://it.cnam.fr>

<http://ecole-ingenieur.cnam.fr/alternance/obtenir-le-diplome-d-ingenieur-e-en-formation-continue-sous-contrat-de-profe>